

# L'Action régionaliste : organe... de la Fédération régionaliste française

Fédération régionaliste française. L'Action régionaliste : organe... de la Fédération régionaliste française. 1902-1968.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

\*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

\*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer [ici](#) pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

\*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

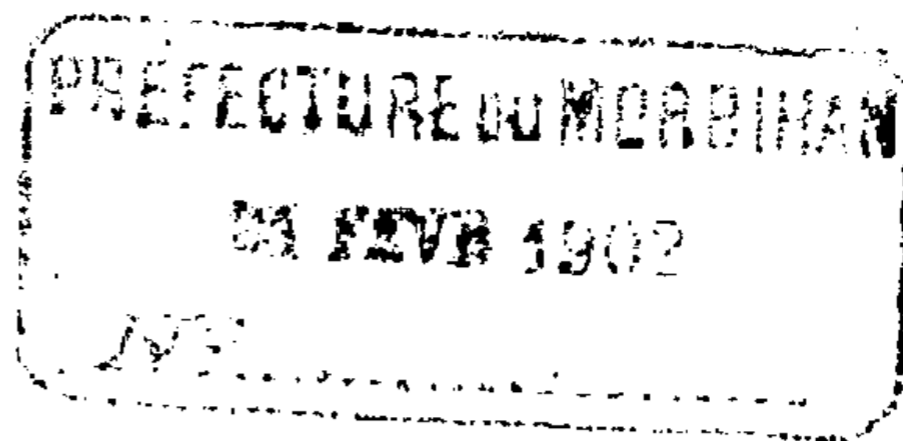
\*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisation@bnf.fr](mailto:reutilisation@bnf.fr).



N° 1, *Journal*. Le Numéro : 30 centimes. Février 1902

# L'ACTION RÉGIONALISTE

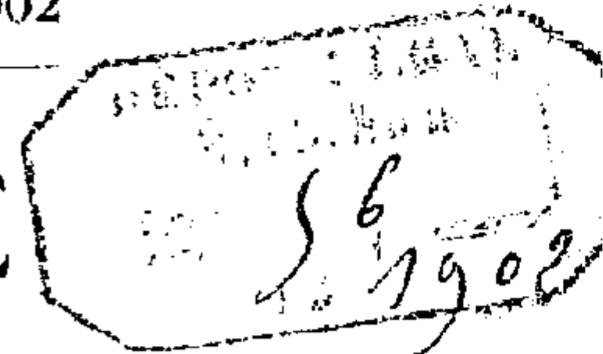
ORGANE MENSUEL

DE LA

FÉDÉRATION RÉGIONALISTE FRANÇAISE

PARIS

Secrétariat de la F. R. F. 15, Avenue des Gobelins, V<sup>me</sup>



La Fédération Régionaliste Française (F. R. F.) a été fondée au mois de mars 1900.

## BUT

1° Mettre en rapports, par l'intermédiaire de son Secrétariat, toutes les sociétés et toutes les personnalités qu'intéresse le mouvement régionaliste ;

2° Avec leur concours, organiser, en province et à Paris, des congrès, des campagnes de presse et des conférences pour la propagande des idées régionalistes et la défense des intérêts locaux ;

3° Susciter ou encourager toutes les œuvres d'initiative privée, tendant à rendre la vie aux régions françaises.

La F. R. F. se tient en dehors et au-dessus de toute question politique. Elle fait appel aux décentralisateurs, aux régionalistes, aux fédéralistes. Elle a des délégués, chargés d'organiser les groupes locaux ou régionaux et des adhérents.

## COMITÉ

MM. Jean AMADE ; Jean BAFFIER ; Charles BEAUQUIER ; DE BEAU-REPAIRE-FROMENT ; P. BIERS ; J. PAUL-BONCOUR ; G. BOUCHER. G. BOUYER ; BOYER D'AGEN ; J. CHARLES-BRUN ; J. DUTRECH ; G. FABIUS DE CHAMPVILLE ; E. GARCIN ; A. HAMON ; A. LANTOINE ; Ch. LE GOFFIC ; Ch. LONGUET ; P. DE NOUVION ; L. DE NUSSAC ; E. PAUL-EMILE ; PAUL-REDONNEL ; H. DE LA RENOMMIÈRE ; L.-Xavier DE RICARD ; HAN RYNER ; E. THIAUDIÈRE.

Président : L.-Xavier DE RICARD.

Secrétaire général : J. CHARLES-BRUN.

Lc<sup>2</sup>  
6041

## PROGRAMME

### I. — AU POINT DE VUE ADMINISTRATIF

1° Division de la France en régions homogènes; 2° création de centres régionaux; 3° gestion des affaires de la commune par la commune, de la région par la région, de la nation par l'Etat; 4° création d'une juridiction arbitrale chargée de connaître des conflits entre l'individu, la commune, la région et l'Etat.

### II. — AU POINT DE VUE ÉCONOMIQUE

1° Liberté des initiatives communales et régionales; 2° conciliation des intérêts économiques de chaque région.

### III. — AU POINT DE VUE INTELLECTUEL

1° Appropriation de l'enseignement à ses trois degrés aux besoins régionaux et locaux; 2° développement des œuvres d'initiative privée dans le domaine des lettres, des sciences et des arts.

Pour faire partie de la F. R. F., il suffit de verser une cotisation annuelle de 4 francs au minimum. Cette cotisation donne droit : 1° au service de l'*Action Régionaliste*; 2° à l'envoi des brochures de propagande, publiées par la F. R. F. ou mises à sa disposition; 3° à la participation à son congrès annuel.

**Abonnements mixtes**, donnant droit, en outre du service de l'*Action Régionaliste*, au service, soit de la *Revue Provinciale*, (1, rue du May, Toulouse), soit de la *Picardie* (Cayeux-sur-Mer, Somme), revues d'application régionaliste : 6 francs par an.

Adresser les échanges, les volumes, les communications et les demandes de renseignements au secrétariat de la F. R. F., 15, avenue des Gobelins, Paris V<sup>m</sup>e, et les cotisations et souscriptions à M. Jean Ferrière, trésorier de la F. R. F., 22, rue Bonaparte, Paris, V<sup>m</sup>e.

Permanence du Secrétariat, le jeudi soir (de 9 h. à 11 h.).

---

**Nous prions instamment nos amis de nous adresser leur adhésion, afin de soutenir les frais de la campagne décentralisatrice.**

# L'ACTION RÉGIONALISTE

---

La Fédération Régionaliste Française entrera le 10 mars, dans la troisième année de son existence. Elle n'a point cessé de progresser ; elle peut marquer, dès maintenant, quelque satisfaction des résultats qu'elle a obtenus avec les moyens d'action les plus médiocres.

Les désavantages d'un régime d'excessive centralisation, l'illogisme et la complication manifeste de notre système administratif, le développement croissant du fonctionnarisme, le rôle démesuré joué par la capitale au détriment du pays et à son propre dam, le réveil curieux et passionné de la vie provinciale sous toutes ses formes, l'organisation naissante de forces libres, due à l'initiative collective ou individuelle, sont tout autant de faits sociologiques qui frappent les moins avertis. La formule décentralisatrice, tout à la fois, éveille des sentiments et groupe des intérêts. Elle apparaît comme absolument étrangère à la politique des partis, puisqu'elle peut se réclamer d'adhérents considérables dans tous les camps, et qu'elle est une formule de salubrité nationale. Ainsi, elle suscite les sympathies les plus ardentes. Depuis le grand mouvement qui, sous le second Empire, devait aboutir au fameux programme de Nancy, il semble que jamais de pareils efforts n'aient été tentés en France contre les abus de la centralisation.

La Fédération Régionaliste Française n'a formé le dessein ni de diriger le mouvement, ce qui eût été une outrecuidance ridicule, ni de le centraliser et de l'uniformiser, ce qui eût été un démenti à ses principes. Tout au plus, prétend-elle à le coordonner. Elle n'existe proprement que par les groupements qui se relient à elle. Si quelques-uns de ses membres se proposent, à juste raison, d'étudier le jeu des institutions futures dans une France décentralisée, et non point de dresser des plans chimériques, mais de théoriser un sentiment fort et confus chez beaucoup de citoyens, la F. R. F. a toujours mis au premier rang de ses préoccupations l'action décentralisatrice déjà vigoureusement esquissée en province. Son organe principal est son secrétariat. Par lui, elle fournit, à tous ceux qui veulent bien s'adresser à elle, une méthode de travail et tous les renseignements utiles ; par lui, elle a mis en rapport les groupes locaux qu'elle a formés, les groupes provinciaux antérieurement existants, et suscité, signalé, proposé à l'imitation les expériences heureusement instaurées dans tel cas ou dans telle région (1).

Les congrès nationaux ou régionaux qu'elle a organisés ou auxquels elle a pris part (2) ont travaillé à fixer les points de

(1) Théâtres populaires de Pompadour et Puisserguier — enseignement des français à l'aide des dialectes locaux — réflexion à l'outillage national — utilisation des forces naturelles — tentative de restauration d'industries locales (le point de Tulle) — protection des monuments — projet de musée régional à Saint-Germain-en-Laye, etc.

(2) Paris, juillet 1900 et mai 1901 — Abbeville, mai 1901 — Toulouse, mai 1901 — Quimperlé, septembre 1901 — Volx, septembre 1901.

la doctrine décentralisatrice, besogne où s'applique aussi le Groupe d'études Régionalistes, fondé au Collège libre des sciences sociales (1).

La F. R. F. agit, avec suite, auprès des pouvoirs publics. Elle saisit l'opinion par la distribution de brochures de propagande, par des campagnes d'ensemble dans la presse régionale et parisienne, par des conférences. C'est ainsi qu'elle a distribué dans le courant de l'année 1901 : la *France divisée en régions* (1) de M. Ch. Beauquier, la *Décentralisation et le Principe sauveur* de M. P. Fontaine-Arsonneau, le *Discours* prononcé à Ventadour par M. Charles-Brun.

Parmi les campagnes de presse qu'elle a organisées, signalons celle en faveur de la division rationnelle de la France en régions (2) et celle en faveur de l'adaptation de l'enseignement aux besoins régionaux (3).

Enfin, dans cette même année 1901, quarante-et-une conférences ont été données par ses délégués ou sous son patronage, à Paris, dans les milieux les plus différents (Collège libre des Sciences sociales, Universités et Instituts populaires, Cercles, Associations provinciales, etc.) et dans différentes régions françaises (Limoges, Brive, Tulle, Pompadour, Beaumont-de-Lomagne, Toulouse, Avignon, Valréas, Volx, etc.).

La nomination des délégués sur tous les points du territoire, et l'organisation de comités régionaux, autonomes, dont quelques-uns, notamment celui de Toulouse, ont déjà donné les meilleures marques d'activité, achèvent le raccourci de l'œuvre entreprise.

..

Pour relier entre eux les membres et les groupements adhérents, le secrétariat de la F. R. F. avait fondé, en 1901, la *Correspondance Régionaliste*, feuille autographiée et de périodicité irrégulière. L'*Action Régionaliste* succède à la *Correspondance*. La régularité de sa périodicité et l'extension de sa matière lui permettront de mieux atteindre le but que l'on s'est proposé. L'*Action Régionaliste* comprendra des articles de propagande, des études documentaires où, de l'examen des faits, sortira, on l'espère, une doctrine plus sûre, des opinions et des discours, des comptes-rendus ou des publications in-extenso de conférences, et la revue, aussi détaillée que possible, du mouvement régionaliste en France et à l'étranger, complétée par des som-

(1) 1901-1902. Cours sur la décentralisation, professé par M. Charles-Brun. — Conférences du groupe dirigé par MM. Charles-Brun, Paul Boncour, Ch. Longuet : MM. Raffier, Beauquier, Paul-Boncour, A. Hallays, d'Indy, Le Goffic, Longuet, du Maroussém, de Ricard et Thiaudière.

(2) Cf. projet de loi de M. Ch. Beauquier et de MM. L. Martin et Chassaing.

(3) Cf. lettre de M. Ribot au ministre de l'instruction publique, — circulaire du ministre sur l'enseignement des langues vivantes, — rapport de M. Maurice Faure sur le budget de l'instruction publique pour 1902. — projet de réforme de l'enseignement secondaire.

maires bibliographiques. Elle mettra en rapport tous les adhérents et tous les groupes, les tiendra au courant de l'œuvre entreprise, répandra l'idée décentralisatrice, suscitera les controverses, fournira des plans oratoires. Hors de toute visée littéraire, elle sera, à la fois, un bulletin, un recueil de documents, une publication de méthode. N'y introduire aucune déclamation, mais y faire place aux idées et aux faits, autant qu'un format restreint le permettra. tel est le propos de ses fondateurs. Ils poursuivent également les trois décentralisations, administrative, économique, intellectuelle. Ils écartent délibérément toute arrière-pensée de politique électorale. Ils font appel à tous ceux qui voient dans une large décentralisation et dans la reviviscence des régions françaises une des dernières chances de salut de notre pays contre l'effacement.

Beaucoup de régionalistes appliquent déjà leurs efforts à une œuvre locale et leurs ressources sont limitées. C'est pourquoi la simple adhésion à la F. R. F. (portée à 4 francs par an) assurera le service de l'*Action Régionaliste*.

On sera reconnaissant à tous les journaux et à toutes les revues qui feront des emprunts à l'organe de la F. R. F. : ce sera assurer aux idées qu'elle défend la plus efficace propagande.

---

---

## AVANTAGES FINANCIERS DE LA DÉCENTRALISATION

---

En présence de notre énorme dette et de notre situation économique inquiétante, quoi qu'en disent les discours affichés de notre ministre des Finances, en présence des impôts de plus en plus lourds qui écrasent les contribuables, on serait bien coupable de fermer volontairement les yeux et de ne pas prendre des résolutions viriles pour empêcher des catastrophes peut-être prochaines.

Or, seules des économies sérieuses, non pas des économies de bouts de chandelles, mais bien de chandelles tout entières, peuvent nous tirer de ces marécages où nous nous enlisons.

La simplification des rouages si compliqués de notre machine administrative et des coupes sombres opérées dans le maquis du fonctionnarisme nous donneront les économies nécessaires.

En 1848 l'administration de la France coûtait 150 millions, somme qui aurait pu être diminuée de moitié, si Louis-Philippe, imitant l'exemple du gouvernement belge avait régionalisé l'administration. Aujourd'hui nos fonctionnaires nous coûtent plus de six cent millions, le quadruple !

L'extension indéfinie des attributions de l'Etat est pour beaucoup dans l'augmentation de ces dépenses. Elles pourraient

être naturellement diminuées si, d'une part, on retranchait les fonctions inutiles et si, d'autre part, on ne grossissait pas constamment les états majors et les traitements.

Un coup d'œil sur le budget nous montre que la Bureaucratie compte en moyenne un chef, pour trois employés. Dans les pays qui nous avoisinent, la moyenne est d'un chef pour dix employés. Et c'est encore beaucoup trop.

En restituant aux régions (ou provinces), aux communes, aux associations libres et aux individus les multiples attributions que l'État a usurpées, la bureaucratie se trouverait tout naturellement réduite à de raisonnables proportions.

A la commission du budget de 1887 qui lui réclamait des économies, M. Goblet répondait, ce que nous disions tout à l'heure, « que les économies n'étaient possibles qu'avec la Décentralisation. »

M. Léon Say, qui n'était pas un financier de peu d'importance, formulait la même opinion dans les termes suivants :

« La vraie, la grande réforme à entreprendre dans nos finances publiques, c'est une distribution meilleure des ressources de la nation entre le budget de l'État et les budgets départementaux et communaux ; c'est, en un mot, l'autonomie plus large accordée aux villes et aux communes en matière financière : c'est pour tout dire, la DÉCENTRALISATION. »

Il va de soi que, si la machine administrative conserve tous ses nombreux et dispendieux rouages, il faut un grand nombre d'employés pour les faire mouvoir. Et cependant même en n'y changeant rien, ceux qui la mettent actuellement en marche et qui en surveillent le fonctionnement dépassent de beaucoup ce qui serait nécessaire.

Dans un article déjà ancien de la *Revue des Deux Mondes*, M. d'Avenel disait : « A qui fera-t-on croire que les besoins du service restés les mêmes de 1870 à 1883 aient forcé les différents ministres à porter de 22 à 31 millions les dépenses de leurs bureaux ? D'une date à l'autre, il a été créé dans les administrations centrales, 11 directions nouvelles, 19 postes de sous-directeurs, 51 places de chefs de bureaux ; 74 de sous-chefs ? On était arrivé à une disproportion inadmissible entre ceux qui dirigent ou surveillent le travail, et ceux qui l'exécutent. Ainsi, aux beaux-arts, 30 chefs pour 70 employés, aux contributions indirectes 11 pour 19, 36 pour 42 à l'enregistrement. »

Il est juste de reconnaître que, depuis que ces lignes ont été écrites, quelques améliorations ont été apportées dans les services, mais si peu importantes qu'il est superflu d'y insister.

Malgré la loi de 1871 qui décidait que seuls les préposés à la garde des immeubles et du matériel seraient logés dans les bâtiments de l'État, loi d'après laquelle on avait borné cette catégorie d'employés à un nombre de 200, on a constaté l'existence, tant en France qu'en Algérie, de cinq mille directeurs,



caissiers, archivistes, chefs de bureau, ouvriers, garçons de bureau, etc... abrités par nos édifices publics. Est-il besoin d'ajouter qu'en dépit des protestations annuellement répétées de certains députés réformateurs ces abus ont continué?

Les gaspillages de la guerre et de la marine française sont devenus proverbiaux. Nous vantons sans cesse l'organisation militaire de l'Allemagne et nous ne l'imitons que dans ce qu'elle a de moins important. Pourquoi ne cherchons-nous pas à réaliser les réductions de dépenses qu'elle a su faire dans son armée? A égalité d'effectif, le soldat allemand coûte à l'État la somme de 850 fr. tandis que le soldat français coûte 1.250 fr. Ce résultat est d'autant plus à remarquer que les officiers allemands, à partir du grade de capitaine, sont beaucoup plus payés que les officiers français et que les sous-officiers reçoivent une solde six fois plus élevée que la solde des nôtres?

Si dans le budget de l'armée allemande nous considérons les fonctionnaires proprement dits, ceux du ministère de la guerre, par exemple, nous voyons qu'à Berlin le nombre des employés du Ministère est de 307, tandis qu'il est de 756 à Paris. Le nombre des huissiers et garçons de bureau est à Berlin de 46 contre 166 à Paris.

Il en est de même pour l'administration de la Marine étudiée dans les deux pays, en comparant leur budget réciproque.

Les abus dont nous venons de parler sont ceux du fonctionnarisme considéré en lui-même, indépendant de la grande réforme qui consisterait à régionaliser la France, c'est-à-dire à créer des unités administratives beaucoup plus importantes que nos départements actuels, lesquelles unités auraient leur budget, leurs assemblées régionales et administreraient elles-mêmes leurs intérêts spéciaux.

On comprend immédiatement, rien qu'à l'énoncé de cette réforme, les immenses avantages qu'elle réaliserait au point de vue financier.

D'abord, il est de toute évidence qu'en diminuant le nombre des départements de plus des deux tiers, on diminuerait par ce fait, presque dans la même proportion, le total des dépenses d'administration. C'est ce que présageait le député Martin en 1790 lorsqu'il disait : « En multipliant les départements, en divisant les provinces en trois ou quatre circonscriptions, vous établirez dans chacune d'elles trois ou quatre administrations provinciales avec tout ce qui s'ensuit. Vous allez tripler et quadrupler les frais ! »

Donc la régionalisation de la France coûterait au contribuable trois ou quatre fois moins que ce qu'il paie actuellement pour l'administration. Hôtels et entretien du mobilier des préfectures et sous-préfectures, traitement des trésoriers-généraux, receveurs particuliers, percepteurs, directeurs de l'enregistrement, directeurs des contributions directes et contributions indirectes,

direction des douanes, des forêts, inspecteurs des ponts et chaussées, de la navigation, etc., etc. Tout serait notablement diminué et cette armée de sinécristes, de budgétivores, de fonctionnaires peu occupés serait réduite de près des deux tiers.

Nous ne pensons pas qu'on puisse nier sérieusement de pareilles économies.

Nous ajouterons que la région ayant le maniement de ses propres fonds serait autrement ménagère des deniers des habitants que cette entité abstraite qu'on appelle l'État, qui les gaspille comme à plaisir.

Il n'est rien, dit-il, pour enseigner l'économie à un comptable des deniers publics que de le mettre sous la surveillance la plus rapprochée possible de ceux qui fournissent ces fonds.

Les recettes et les dépenses se rapportant à des objets d'intérêt local, régional ou communal constitueraient un budget spécial, tout à fait distinct du budget de l'État. Ce serait ce budget régional qui pourvoierait aux dépenses de la voirie (routes et canaux), de l'assistance publique; qui attribuerait des encouragements aux beaux-arts, aux lettres et aux sciences, à l'agriculture et à l'industrie, etc., etc. Tous ces services sont par essence des services locaux; spéciaux, si le gouvernement les absorbe, la région et la commune sont dépouillées de leurs primordiales attributions et par suite incapables de jouer le rôle qui leur appartient de droit chez un peuple libre.

Pour subvenir à ces dépenses nouvelles pour elles, ces grandes unités administratives que nous rêvons devraient avoir le produit des contributions directes, équivalant à peu de chose près aux charges qui leur incomberaient. Quoi de plus juste et de plus moral? N'est-il pas légitime, en effet, d'abandonner à la province pour ses besoins spéciaux, l'impôt qui est le produit de ses propriétés bâties et non bâties, et de son industrie? Quoi de plus équitable que de laisser à la propriété et au travail les moyens de rendre la vie à des centres sacrifiés, déshérités, et qui, grâce à cette manne revivifiante, pourraient se développer d'eux-mêmes sans être obligés, comme ils le sont aujourd'hui, de tendre constamment la main au pouvoir central pour recevoir l'aumône d'un secours ou d'un encouragement.

Sans compter que nos mœurs politiques basées sur la corruption des électeurs et des élus, tour à tour bienfaiteurs et bénéficiaires, ne pourraient que s'épurer sensiblement par cette diminution de l'influence de l'État.

CH. BEAUQUIER  
*Député du Doubs.*

---

## GROUPE D'ÉTUDES RÉGIONALISTES

---

(Collège Libre des Sciences Sociales, 28, rue Serpente.)

M. Charles-Brun, secrétaire général de la F. R. F., a professé au Collège Libre des Sciences Sociales, du 15 novembre au 24 janvier, une série de dix leçons sur le *Mouvement décentralisateur français*.

A ce cours est annexé un groupe d'études, dirigé par MM. Paul-Boncour, Charles-Brun, Charles Longuet. Les deux premières conférences, suivies de discussions, ont été données par M. André Hallays, rédacteur au *Journal des Débats*, sur la Conservation des Aspects et des Monuments dans les Villes anciennes, le 22 novembre, et par M. Vincent d'Indy, sur la *Musique Régionale*, le 18 janvier.

M. André Hallays s'est efforcé de montrer qu'au XIX<sup>e</sup> siècle les monuments du passé ont eu deux sortes d'ennemis : des ennemis déclarés qui sont les démolisseurs et des ennemis hypocrites qui sont les restaurateurs. Il a essayé d'établir, contre les premiers, que, neuf fois sur dix, on pourrait, avec un peu de goût et de bonne volonté, concilier le respect des monuments du passé avec les exigences de la vie moderne ; — contre les seconds, que l'on peut conserver un monument sans altérer sa physionomie par des retouches et des postiches.

Il a indiqué qu'à son avis la législation de 1887 est insuffisante, que la Commission des Monuments Historiques a été rendue infidèle à sa mission de conserver par sa manie de restaurer. Il a énuméré les sociétés privées qui se sont fondées à l'image de la *Société des Amis des Monuments Parisiens* et les commissions municipales dont le type est la *Commission du Vieux Paris* ; et il a, en terminant, exprimé le vœu que de telles sociétés et de telles commissions se créent dans chaque province pour arrêter les entreprises des vandales.

A la suite de cette conférence, présidée par M. L.-Xavier de Ricard, le secrétariat de la F. R. F. s'est mis en rapports avec la *Société des Amis des Monuments Parisiens*, et a décidé de se tenir à la disposition de tous les groupements analogues qui se formeraient en province.

M. Vincent d'Indy, dans la conférence du 18 janvier, présidée par M. Charles Beauquier, a préconisé la création d'écoles de musique régionale, dont le principal propos serait, après des recherches exactes sur les chants, les légendes et les coutumes de chaque région, de renouer la tradition esthétique et d'exprimer la sensibilité particulière à chaque coin du terroir. La réforme radicale des sociétés dites musicales, l'appel à l'ini-

tiative privée, aux municipalités et, dans une certaine mesure, à l'État (remplacement du prix de Rome par des prix de France), lui paraissent les plus efficaces moyens de réaliser ce plan.

La conférence de M. V. d'Indy sera publiée, in-extenso, par la *Revue Provinciale*, de Toulouse.

---

## LE MOUVEMENT RÉGIONALISTE

---

**Théâtre populaire.** — La *Correspondance Régionaliste* a signalé, sur cette intéressante question, le numéro spécial de la *Revue Universelle* et la représentation de Puisserguier. Notons encore les articles du *Petit Journal* (30 août) et du *Petit Parisien* (4 septembre), les représentations de Poilhes (la *Congo de l'Asc.*, de Barthe, 11 août), de Quarante (lous *Salibataris*, de Barthe, 25 août), de Pompadour (lous *Drac*, d'E. Bombal, 2 septembre).

M. de l'Estourbeillon, député, a proposé de réduire de 24.000 fr. la subvention aux théâtres nationaux afin d'attribuer 6.000 fr. à chacun des théâtres nationaux populaires d'Orange, de Bussang, de Ploujean et de la Mothe-Saint-Héraye.

**Au Parlement.** — MM. Louis Martin et Chassaing, députés, ont déposé un projet de loi tendant à diviser la France en dix-huit régions, pourvues chacune d'un chef-lieu régional.

Voir dans *l'Éclair* de Paris, du 30 décembre, l'interview de M. Charles Beauquier. Rappelons, à propos de M. Beauquier, que le vaillant député du Doubs a renouvelé le dépôt de son projet de loi sur la Décentralisation.

**L'Enseignement.** — La *Correspondance Régionaliste* a publié le texte des vœux émis par le Congrès de mai sur l'appropriation de l'enseignement aux besoins régionaux. Plusieurs de ces vœux, relatifs à l'enseignement secondaire, et notamment celui d'une autonomie relative des lycées et de l'adjonction au proviseur de conseils composés de pères de familles et de compétents, ont été repris par M. Ribot, dans la lettre qu'il a adressée à M. le Ministre de l'Instruction publique. (*Petit Temps*, du 23 octobre). Deux circulaires du ministre, en date de novembre, recommandent, l'une aux préfets, « d'adapter le plus exactement possible, l'horaire des classes et la date des vacances (dans l'enseignement primaire) aux nécessités agricoles et industrielles, aux conditions du climat et aux besoins locaux »; l'autre, aux recteurs, d'approprier les programmes de l'enseignement des langues vivantes (dans l'enseignement secondaire), « aux besoins des différentes régions de la France », et de « donner, suivant le cas, à l'italien et à l'espagnol, une importance égale à celle qui est attribuée à l'allemand et à l'anglais. »

Enfin, le rapport de M. Maurice Faure sur le budget de l'ins-

truction publique pour 1902, note les heureux résultats de l'autonomie relative de nos Universités, et leur souci constant d'approprier leur enseignement aux besoins régionaux.

Signalons encore les efforts, remarquablement ordonnés de deux membres de la F. R. F. : M. Antonin Perbosc, instituteur à Comberouger et fondateur d'une admirable société traditionaliste (v. *Mont-Sejur* d'octobre et *Lemouzi* de novembre), et le frère Savinien-Joseph, professeur à l'Institut Français de Rome, qui a récemment obtenu, à Paris, une entrevue de M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire, et lui a exposé sa méthode pour l'enseignement du français à l'aide des dialectes locaux.

Aux dernières nouvelles, le projet de réforme de l'enseignement secondaire, qui doit venir devant la Chambre pendant la discussion du budget de l'instruction publique en issue d'un accord entre le ministre et la commission, donne la satisfaction la plus éclatante aux vœux émis par le dernier Congrès de la F. R. F., relativement à l'enseignement secondaire.

C'est ainsi que le projet prévoit :

Le relèvement de la condition des proviseurs ;

L'adjonction aux proviseurs d'un conseil d'administration composé de personnes notables de la région.

L'établissement d'un programme approprié aux besoins des régions, après consultation par l'Université, signale des Chambres de commerce et d'agriculture.

**Les Droits de la Province.** — A propos de la Comédie Française, M. Charles Laurent écrit dans le *Matin* :

« Tout cela, pour perpétuer je ne sais quelle institution bizarre, où il est permis à des ministres, à des inspecteurs des beaux-arts, à des critiques influents, à tout le monde, hélas ! d'imposer des engagements de complaisance au gérant irresponsable d'une compagnie artistique. Tout cela pour aboutir à donner aux Parisiens des spectacles payés par les habitants de Carpentras, et que les Parisiens seuls devraient solder.

« Plus de subvention ! »

**Conférence.** — Au cours d'une conférence faite au Cercle de Luxembourg, sur les *Poètes du clocher*, lecture a été donnée de poèmes de plusieurs membres de la F. R. F. et notamment de MM. Paul-Redonnel et Jean Amade.

**Travaux publics.** — Le ministre des travaux publics présente aux Chambres un projet d'amélioration des voies navigables et des grands ports. Le projet prévoit, dans les régions intéressées, la création de syndicats de municipalités, chambres de commerce etc.

**NORMANDIE.** — On organise à Rouen une *Exposition Coloniale Ethnographique* pour le courant de l'année. S'adresser au secrétaire général du Comité, à Rouen.

Il n'y a pas longtemps, ce n'est pas à Rouen, mais uniquement à Paris, que l'on eût tenté une *Exposition de ce genre*. Les idées décentralisatrices font leur petit bonhomme de chemin.

**Bagnoles-de-l'Orne.** — Le Félibrige normand, association de poètes et compositeurs normands, présidée par M. R. de la

Villehervé, a organisé à Bagnoles-de-l'Orne une manifestation régionaliste. Le groupe se propose de rayonner sur trois départements.

**LORRAINE.** — La maison d'Art Lorraine organise à Nancy une exposition d'artistes alsaciens.

**ILE-DE-FRANCE.** — Un groupe décentralisateur qui a pour organe le *Mouvement Esthétique* s'est constitué à Saint-Germain-en-Laye, sous l'inspiration de MM. G. Goddin, A. Mellerio, Maurice Denis, Jean Blaize. Il a organisé une série de conférences et se propose de créer un musée régional.

**BRETAGNE.** — L'Association Bretonne a tenu à Saint-Brieuc, les 5 et 6 septembre, son congrès annuel.

**Union régionaliste bretonne.** — Du 22 au 24 septembre 1901, l'Union régionaliste bretonne a tenu, à Quimperlé, sous la présidence de M. Kerviler, un congrès, suivi de concours de binious et costumes bretons, et de la représentation du *Mystère de Saint-Guénolé* et de *Ar-Vez Venti*. M. Loth, doyen de la Faculté des lettres de Rennes, a ouvert le congrès par un discours sur le passé et l'avenir des langues celtiques.

Le bureau de l'U. R. B. est composé de MM. Kerviler, président; Cloarec, député, vice-président; de l'Estourbeillon, délégué général; Yves Berthou, secrétaire général; le Berre, secrétaire adjoint.

La F. R. F. était représentée à Quimperlé par M. Jaffrennou, président de la Fédération des étudiants bretons de Rennes, qui, le mois précédent, avait fait partie de la délégation bretonne à l'Eisteddfod de Merthyr (pays de Galles).

**Revue de Bretagne.** — La *Revue de Bretagne, de Vendée et d'Anjou* et la *Revue Historique de l'Ouest* viennent de fusionner, guidées par cette idée qu'il vaut mieux, dans chaque province, une seule revue sérieuse, importante et solide, que plusieurs revues insignifiantes. Le nouvel organe porte le titre de *Revue de Bretagne*. S'adresser pour tout ce qui concerne la revue à M. le comte René de Laigue, château de Bahurel, par Redon.

**ORLÉANAIS.** — M. Charles-Brun, secrétaire général de la F. R. F., a donné, le 12 novembre, à Orléans (salle Arago), une conférence sur le sujet suivant : *Paris et la Province. La défense des intérêts locaux*. Il traitera le même sujet, le 5 février, à Montargis.

Un Congrès de la Loire navigable s'ouvrira à Nantes, le 21 février, sous la présidence de M. Baudin.

**BERRY.** — A la fête villageoise de Nohant, en l'honneur de Georges Sand, à laquelle ont pris part les gas du Berry, sous la direction de M. Angras et de M. Hugues Lapaire, M. Henry Fouquier prononça un discours dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Tout homme a deux patries, disait-on jadis, en un temps heureux : la sienne d'abord, la France ensuite. Tout Français a deux patries, dirai-je à mon tour : la France d'abord, puis sa ville ou son village. »

**LIMOUSIN.** — La cause régionaliste se répand dans cette province, d'une façon ferme et continue. Au mois d'août dernier, le Secrétaire général de la F. R. F., M. J. Charles-Brun fit des conférences à Brive et à Tulle sur ce sujet, le *Régionalisme économique et ses applications en Limousin*, et le 1<sup>er</sup> septembre, à Pompadour, sur les *Illustrations Limousines*. Dans cette dernière localité, le théâtre populaire Limousin a été inauguré par une pièce de M. Bombal, *Lou Drac*, qu'interprétèrent, avec succès, des gens de l'endroit.

Si à toutes ces manifestations nous ajoutons le caractère profondément régionaliste donné par M. Louis de Nussac du journal de Tulle, *Le Messager de la Corrèze*, la campagne menée dans ce journal par M. J. Plantadis sur la restauration de la dentelle dite du Point de Tulle, la formation, au chef-lieu du département de la Corrèze d'un *syndicat d'initiative* ayant pour but de faire valoir les sites si pittoresques du Limousin, il sera facile de se rendre compte des progrès que les idées régionalistes font dans cette partie de la France centrale.

Annonçons qu'en 1902, la Société Gay-Lussac, de Limoges, prend l'initiative d'une exposition du Limousin pittoresque par la photographie et la carte postale illustrée, qui aura lieu en juin-juillet, et que, fin août, la deuxième représentation du Théâtre populaire Limousin aura lieu à Turenne, près Brive.

**PÉRIGORD.** — Ce frère jumeau du Limousin entre, lui aussi, dans le mouvement régionaliste. Une école félibréenne vient de se fonder à Périgueux sous le titre de *Lou Bournal del Peiregore* (La Ruche du Périgord) ; président, M. Auguste Castanet ; secrétaire, M. A. de Lacrousille. Elle organise un concours littéraire et artistique pour mai prochain ; une souscription est ouverte par M. Chaminade (6, rue de Paris, à Périgueux), pour la publication d'un recueil *Vieilles Chansons pataises du Périgord* (en collaboration avec MM. F. de Lo Tambelle, Julien Tiersot, C. Boyer, etc.). Enfin, annonçons que M. Eugène Le Roy, l'admirable romancier de la région Limousino-Périgourdine, l'auteur du *Moulin du Frau*, de *Jacou le Croquant*, de *Nicette et Milou*, publie dans le *Temps*, en feuilleton, un nouveau roman local, *Dom Géremus*, de la plus haute valeur et du plus puissant intérêt.

**GASCOGNE.** — Un Comité d'art public vient de se constituer à Bordeaux, à l'Athénée, rue des Trois-Conils. Il a pour but « la protection, la défense et la conservation des monuments et édifices publics anciens et modernes ; de toute construction, même privée, présentant un caractère artistique ou historique ; des ensembles décoratifs des villes, communes, bourgs ou villages, places, promenades, jardins et squares, ainsi que des sites pittoresques et des beautés naturelles de la région. »

**Mont-de-Marsan.** — Au moment où la F. R. F. organisait la conférence de Vincent d'Indy, les compositeurs Paul Lacôme et Francis Planté fondaient un institut de musique régionale, *l'École de Musique des Landes*. Il faut espérer que dans cette école sera appliqué un programme vraiment régional.

**LANGUEDOC.** — A l'occasion de la 7<sup>e</sup> assemblée générale

du Club Cévenol, un musée, établi à la mairie de Lasalle (Gard), a reçu les objets anciens et se rapportant à la vie cévenole, que leurs propriétaires ont bien voulu prêter ou offrir au comité d'organisation.

**Toulouse.** — La Ligue Régionaliste Méridionale issue du Congrès de mai 1901, et section de la F. R. F. pour la région de Toulouse et du Haut-Languedoc, a organisé déjà une action méthodique. Un de ses membres, M. Marc Frayssinet, a donné le 20 octobre, à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne) une conférence sur la *Décentralisation et la défense des intérêts locaux*. Le 4 janvier, à Villefranche-de-Lauraguais, MM. Frayssinet et André Sourreil ont développé le programme économique et intellectuel de la Ligue. Le 9 janvier, à Toulouse M. Frayssinet a donné une conférence à l'U. P. sur les *Syndicats professionnels et leur compétence obligatoire*. La Ligue qui a pour organes la *Revue Provinciale*, la *Terre d'Oc*, *l'Amélatine*, *l'Art méridional*, etc. annonce une prochaine conférence de M. Blanc sur les *Fédérations ouvrières*. Elle doit organiser, dans le courant de ce trimestre, une grande conférence publique, et peut-être un congrès à Toulouse.

**PROVENCE.** — M. Charles-Brun, accompagné de MM. Fabius de Champville, L. Bru et H. Blache, délégués de la F. R. F. a prononcé, le 21 septembre, à la distribution des prix de l'*Escolo d'ou Floureye* d'Avignon, qu'il présidait, un important discours sur l'*Idée décentralisatrice*. Un comité avignonnais de la F. R. F. est en formation.

Le lendemain, MM. Fabius de Champville et Charles-Brun représentaient la F. R. F. à Volx, au Congrès des syndicats agricoles des Alpes et de Provence. Plusieurs autres adhérents de la F. R. F., et notamment MM. L. de Berluc-Pérussis, le baron H. Guilibert, Ch. de Gantelmi d'Ille, Paul Coffinières, Frédéric Charpin, abbé Gontier, comte de Régis, etc., y ont pris part également. C'est un discours de M. Charles-Brun sur le régionalisme qui a clôturé le congrès, présidé par M. de Villeneuve-Tras. (V. les *Alpes et la Provence*, nov. 1901).

**Marseille.** — Le 17 novembre, a eu lieu à Marseille une réunion préparatoire d'une section provençale de la F. R. F., organisée par M. Paul Coffinières.

Une tentative s'ébauche en ce moment à Marseille, qui se présente avec toutes les chances de succès parce que ses promoteurs, MM. Doussouville, notre distingué confrère, et Martinet ont sacrifié les formules étroites où les intelligences s'anémient, parce qu'ils ont su réunir en un faisceau les éléments provinciaux si oubliés et surtout parce qu'ils ont fait preuve d'un dévouement auquel nous sommes heureux de rendre ici un public hommage.

Rassembler en un groupement cordial et fort des poètes, des prosateurs, des compositeurs de musique; faciliter la diffusion de leurs œuvres, créer une sorte de foyer à tous ceux qu'agite un idéal d'art: provoquer un mouvement de décentralisation par le journal, les concerts, les éditions, les concours, montrer en un mot que sur le sol provincial s'épanouissent aussi les



fleurs de la musique et du verbe voilà quel est le but de cette œuvre qui a pris pour titre *Société Littéraire et Musicale de Bouches-du-Rhône* et dont le siège social est situé, 2, Place de la Bourse.

**Aix-en-Provence.** — Une Exposition Régionale, Internationale et Coloniale, sous les auspices de la municipalité, se tiendra du 27 avril au 28 juillet 1902 à Aix-en-Provence.

L'Exposition comprendra les produits du *Commerce*, de l'*Industrie*, de l'*Agriculture*, de l'*Enseignement* et des *Arts*.

Elle est instituée sur des terrains d'une superficie de 25.000 mètres carrés environ.

Les demandes d'admission sont reçues jusqu'au 17 mars 1902 au siège de l'administration *Rue de l'Opéra, 9, Aix-en-Provence*.

**Valréas.** — M. Louis-Béchet délégué de la F. R. F., a fait récemment à Valréas une conférence sur la *Décentralisation*.

**SUISSE.** — Le parti radical centraliste suisse vient encore de tenter un nouvel assaut contre la vieille et saine autonomie cantonale de la République Helvétique en faisant offrir des subventions, par le pouvoir central, à l'enseignement local. Après une vive résistance de la minorité fédéraliste, le Conseil national a décidé le renvoi du projet au gouvernement en l'invitant à présenter un nouvel article 27 à la Constitution qui assurera aux cantons, en même temps que le bénéfice des subventions, leur entière souveraineté en matière cantonale.

On sait qu'en 1882, les centralistes avaient essayé par ces mêmes subventions scolaires de porter atteinte au principe de l'autonomie cantonale, et que le peuple suisse, par un *referendum*, repoussa ces prétentions à une majorité considérable.

**CATALOGNE.** — On sait que M. le Xavier de Ricard, président de la F. R. F., avait été chargé par le journal le *Temps* d'aller étudier sur place le mouvement catalaniste. La même mission vient d'être confiée par la *Revue Bleue* à M. Jean Amade, membre du Comité de la F. R. F.

---

## LIRE :

- L'Ame Latine*, 9, rue de l'Université, Toulouse.  
*Le Bulletin de la Société d'Ethnographie et d'Art Populaire du Bas-Limousin*, 4, rue de la Barrière, Tulle.  
*Le Bulletin Quotidien*, 123, rue Montmartre, Paris, 2<sup>e</sup>.  
*La Chronique Méridionale*, 23, cours Lieutaud, Marseille.  
*La Clavellina*, 8, rue des Marchands, Perpignan.  
*L'Effort*, 10, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 5<sup>e</sup>.  
*Le Félibrige Latin*, route de Ganges, Montpellier.  
*Lou Felibrije*, 113, rue de Breteuil, Marseille.  
*Gallia*, 49, rue de la Magdeleine, Gaillac.  
*La Grange Lorraine*, 20, rue Héré, Nancy.  
*Lemouzi*, 8, avenue Treilhard, Brive.  
*Mont-Ségur*, Rennes-le-Château.  
*Le Mouvement Esthétique*, 19, cité du Belvédère, Saint-Germain-en-Laye.  
*Le Pays Ardéchois*, Annonay.  
*Le Pays de France*, place des Prêcheurs, Aix-en-Provence.  
*La Pensée*, 14, rue Vauban, Belfort.  
*La Picardie*, Cayeux-sur-Mer.  
*La Revue du Berry*, 2, rue Gutenberg, Châteauroux.  
*La Revue Forézienne*, 12, rue Géroentet, Saint-Etienne.  
*La Revue Méridionale*, 3, rue Victor-Hugo, Carcassonne.  
*La Revue Picarde*, Saint-Valéry-sur-Somme.  
*La Revue Provinciale*, 1, rue du May, Toulouse.  
*Les Semailles*, 70, rue du Faubourg Saint-Martin, Paris.  
*La Terro d'Oc*, 15, rue Denfert-Rochereau, Toulouse.  
*La Tradition*, 70, quai des Orfèvres, Paris, 1<sup>er</sup>.  
*L'Union des Associations Méridionales*, 34, boulevard Saint-Marcel, Paris, 13<sup>e</sup>.  
*Le Ventre-Rouge*, 26, rue de Podensac, Bordeaux.

Publications adhérentes à la F. R. F.

---

*Le Gérant* : J. FERRIÈRE.

---

Vannes. — Imp. LAFOLYÉ FRÈRES, 2, place des Lices.